

PAR BASTIEN SCORDIA

11 janvier 2021, 14:47, mis à jour le 11 janvier 2021, 16:13

# Projet de loi "Décentralisation" : la révolution n'aura pas lieu

Le Premier ministre, Jean Castex, vient d'indiquer qu'il ne lui semblait "pas approprié", "en pleine crise sanitaire", "en pleine crise économique", "de modifier en profondeur les règles du jeu". Le projet de loi "4D" (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification) ne sera donc pas "une révolution ni un nouvel acte de la décentralisation", a-t-il aussi concédé.



Le "nouvel acte de décentralisation" promis par le Président Emmanuel Macron au sortir du grand débat national de 2019 n'en sera finalement pas un. C'est le Premier ministre, Jean Castex, lui-même qui le concède. Alors que son véhicule législatif, le projet de loi "4D" (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification) doit être prochainement présenté, le chef du gouvernement vient en effet de mettre à mal les espoirs que les élus pouvaient avoir en ce texte. Quitte à minimiser certaines des ambitions initiales de l'exécutif.

*"Ce n'est pas uniquement un texte de décentralisation, c'est un texte qui vise à donner plus de respiration, à rendre le service public plus efficient et plus adaptable en fonction des collectivités, ce n'est donc pas une révolution ou un nouvel acte de la décentralisation dans ce contexte de crise",* a ainsi déclaré Jean Castex au Monde, samedi 9 janvier, lors d'un déplacement dans les Hautes-Pyrénées. Un déplacement à Tarbes, précisément consacré à la relance territorialisée et au déploiement de la campagne de vaccination contre le Covid-19.

## **Conséquence de l'épidémie**

La réduction de la portée finale du projet de loi "4D" est la résultante de l'épidémie, a expliqué le Premier ministre : *"Il a été affecté par la crise sanitaire."* *"Des sujets comme la politique de santé, comme la politique de l'emploi ont été soulevés par certaines associations d'élus et par le Sénat, a-t-il ajouté. J'ai clairement indiqué qu'il ne me semblait pas approprié, en pleine crise sanitaire, en pleine crise économique, de modifier en profondeur les règles du jeu."* Message clair adressé directement aux parlementaires au sujet de leurs futurs amendements au projet de loi.

En écartant toute idée de *"big bang institutionnel"*, le chef du gouvernement est notamment

revenu sur la réforme *a minima* de la gestion de la politique de santé. Dans le projet de loi "4D", en effet, l'exécutif prévoit uniquement de "*mieux associer*" les élus à cette politique en "*renforçant leur poids*" dans la gouvernance des agences régionales de santé, très critiquées dans le cadre de la crise sanitaire [[cliquez ici pour consulter notre article sur le contenu prévu de ce projet de loi](#)].

Le Premier ministre a aussi justifié l'absence de mesures de décentralisation d'ampleur sur la politique de l'emploi : "*Nous avons mis en place un dispositif sans équivalent pour faire face à la crise [le chômage partiel, ndlr], il serait incompréhensible d'introduire des évolutions institutionnelles qui viendraient perturber l'engagement des acteurs au moment même où ils sont soumis à une obligation de mobilisation maximale.*"